



Commission n°4 « Actions collectives » du CCAS du 11 avril 2019

Compte-rendu

Présents

Administration : M. Raphaël DUFAU (chef du bureau des prestations d'action sociale)
FO, CGT, CGCV, FNASCE.

Ordre du jour

- 1 Approbation du procès-verbal de la commission « actions collectives » du 13 novembre 2018
- 2 Mise en place de la commission
- 3 Echanges sur le bilan du dernier mandat
- 4 Définition des principaux enjeux et objectifs pour le mandat 2019-2022
- 5 Actions CIL : examen des fiches thématiques

1 – Approbation du projet de compte-rendu de la commission du 13 novembre 2018

Le procès-verbal est approuvé.

2 – Mise en place de la commission

La présidente rappelle les règles de fonctionnement de cette commission. Elle précise que les participants à la dernière mandature ont travaillé dans un bon état d'esprit. Elle souhaite que cette nouvelle mandature continue sur cette « lancée ».

Elle fait part de son regret sur la volonté de la FNASCE à ne plus être membre de cette commission pour rejoindre la commission « animation ». En effet, c'est bien dans le cadre des actions collectives que les associations présentent leur activité et font remonter leurs problématiques.

3 – Echanges sur le bilan du dernier mandat

La présidente fait état, notamment pour les nouveaux arrivants, de toutes les actions menées par la commission. Elle reprecise les objectifs et enjeux. L'ensemble des membres de la commission échangent sur les objectifs pour le mandat 2019-2022.

4 – Définition des principaux enjeux et objectifs pour le mandat 2019-2022

Les objectifs porteront essentiellement sur :

- Un rappel des fondamentaux de la réglementation pour les présidents de CLAS, dans l'accomplissement de leurs missions.
Nous avons bien entendu évoqué le rattachement des chefs de service des DDT/M au Ministère de l'Intérieur. Celui-ci aura une incidence certaine sur l'activité des présidents de CLAS.
- Un questionnaire en direction des présidents de CLAS sur le ressenti des travaux menés par cette commission et leurs attentes
- Un guide ludique pour les présidents de CLAS. Les membres de la commission envisagent de tourner une vidéo.

5 – Actions CIL : examen des fiches thématiques

Avant examen des fiches, les membres de la commission débattent sur la définition d'une action collective. Bien entendu, une large marge de manœuvre est donnée aux présidents de CLAS, néanmoins il faut privilégier des actions :

- Sur le temps de travail
- En direction de la communauté de travail.

1 fiche thématique très intéressante sur un forum nous a été présentée. Avant de la publier sur le site, nous attendons des informations supplémentaires sur son financement.

1 fiche thématique sur le handicap suscite des questionnements sur son financement. En effet, le président de CLAS aurait pu solliciter le FIPHFP. Cependant, il semblerait que le FIPHFP ne finance plus ce type d'action. Nous allons poser la question à la référente handicap du ministère.

L'ensemble des fiches thématiques restantes n'a pas suscité d'observation.

Fin de la séance 11h30

Prochaine commission : 12 juin 2019.